



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/471
25 avril 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

391ème séance plénière

PC Journal No 391, point 3 de l'ordre du jour

DECISION No 471
CONFERENCE OSCE-THAILANDE
SUR LA DIMENSION HUMAINE DE LA SECURITE

Bangkok, 20-21 juin 2002

I. Ordre du jour

Jeudi 20 juin 2002

- 9 h 30 Séance d'ouverture
- Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE
Représentant du pays hôte
- 9 h 30 - 10 h 15 Allocutions d'ouverture
- Représentant du pays hôte
 - Représentant du Président en exercice de l'OSCE
 - Ambassadeur Jan Kubis, Secrétaire général de l'OSCE
- Allocution liminaire (orateur : à déterminer)
- 10 h 15 - 10 h 30 Pause café
- 10 h 30 Séance 1 : Organisations internationales en Europe et en
Asie : concepts et pratiques
- Modérateur : Ambassadeur d'un Etat participant de l'OSCE
Rapporteur : Représentant du Secrétariat de l'OSCE
- Intervenants : (10 minutes chacun)
- Expériences et rôle de l'OSCE
 - Représentants d'institutions de l'OSCE
 - Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

- Expériences et rôle de l'ANASE

- Secrétaire général de l'ANASE
- Représentant d'un Etat membre du Forum régional de l'ANASE

11 h 30 - 11 h 45

Pause café

11 h 45

Discussion

13 heures

Déjeuner

15 heures

Séance 2 : Défi pour la sécurité que représente la traite des êtres humains et aspects sociaux et économiques

Modérateur : Ambassadeur d'un Etat participant de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un partenaire de l'OSCE pour la coopération

Intervenants : (10 minutes chacun)

- Représentant du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- Coordonnateur de l'Equipe spéciale du Pacte de stabilité sur la traite des êtres humains
- Représentant d'un Etat participant de l'OSCE
- Représentant de l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime
- Représentant d'une opération de l'OSCE sur le terrain

16 h 15 - 16 h 45

Pause café

16 h 45 - 17 h 30

Discussion

Vendredi 21 juin 2002

9 h 30

Séance 3 : Défi pour la sécurité que représente le trafic de drogue, et aspects sociaux et économiques

Modérateur : Ambassadeur d'un Etat participant de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

Intervenants : (10 minutes chacun)

- Représentants d'Etats participants de l'OSCE
- Représentant de la présidence de l'Union européenne - Politique de l'Union européenne en matière de drogue

- Représentant du Centre régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour le contrôle international de la drogue

11 heures - 11 h 15	Pause café
11 h 15	Discussion
12 h 30	Déjeuner
15 heures	Séance 4 : Perspectives de la coopération entre l'OSCE et les structures de la région Asie-Pacifique face aux nouveaux défis Modérateur : Ambassadeur d'un Etat participant de l'OSCE Rapporteur : Représentant d'un Etat participant de l'OSCE Intervenants : (10 minutes chacun) <ul style="list-style-type: none">- Représentant de la Thaïlande - diplomatie préventive et mesures de confiance ; coopération régionale ; modèle pour un renforcement de la coopération- Représentants d'Etats participants de l'OSCE- Représentant d'un partenaire de l'OSCE pour la coopération Discussion
16 h 45 - 17 heures	Pause café
17 heures	Séance de clôture Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE Représentant du pays hôte Comptes-rendus des rapporteurs Résumé des coprésidents
18 heures	Clôture de la conférence

II. Participation

Représentants des Etats participants de l'OSCE de rang élevé (ouverture au niveau politique) ;

Représentants des partenaires pour la coopération ;

Représentants des partenaires méditerranéens pour la coopération ;

Représentants de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Les organisations et institutions internationales dont le nom suit seront invitées à participer à et contribuer à la Conférence : système des Nations Unies y compris, entre autres, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (OCDPC) ; Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ; Organisation des Etats américains (OEA) ; Union africaine ; Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Ligue arabe ; Organisation de la Conférence islamique (OCI), Economic Co-operation Organization (ECO), Commission exécutive de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) et Organisation de coopération de Shanghai.

Compte tenu de l'intérêt du sujet pour l'Asie en général, des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront assister à la Conférence en tant qu'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations peuvent aussi être invités par le pays hôte.

Les Représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (notification préalable requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 20 juin 2002 à 9 h 30 (séance d'ouverture) et se terminera le 21 juin 2002 à 18 heures.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant de la Présidence en exercice de l'OSCE et par un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

D'autres articles du Règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront accessibles aux médias.

Le lieu de la conférence sera Bangkok (Thaïlande).

La langue de travail sera l'anglais.

Le transport entre les hôtels et le lieu de la Conférence ainsi qu'aux réceptions en soirée et le retour à l'hôtel seront assurés par le pays hôte.